



REACTION19  
ASSOCIATION Loi 1901  
Agrément n° W751256495  
68, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS

À l'attention de Monsieur Maxime SAADA  
Président du Groupe Canal Plus  
50, rue Camille Desmoulins 92863  
Issy-Les-Moulineaux Cedex 9

Paris, le 16 février 2022

Par courrier recommandé avec AR n° : 1A 171 141 9792 2

**Objet : Notification personnelle et nominative de mise en demeure.**

Monsieur le Président,

Je prends attache avec vous en ma qualité de Président de l'Association REACTION19, laquelle compte à ce jour près de 100.000 adhérents, et dont l'objet est notamment d'entreprendre toutes les démarches de nature à préserver les libertés fondamentales de ses adhérents, en particulier dans le cadre de la « *pandémie* » de la Covid-19.

Ainsi, par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que vous trouverez en annexe au présent courrier une copie de la mise en demeure adressée le 11 février dernier à Monsieur Olivier VERAN, Ministre des Solidarités et de la Santé.

En effet, cette mise en demeure est relative à la promotion, par votre chaîne, de la formulation illégale et illégitime « **TOUS VACCINÉS, TOUS PROTÉGÉS** », inscrite dans la publicité promue par le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Quand bien même ladite formulation a pour source une directive gouvernementale, il n'en demeure pas moins qu'elle entre parfaitement en contradiction avec la définition médicale et juridique du « *vaccin* ».



A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' and 'S' intertwined, followed by a flourish.



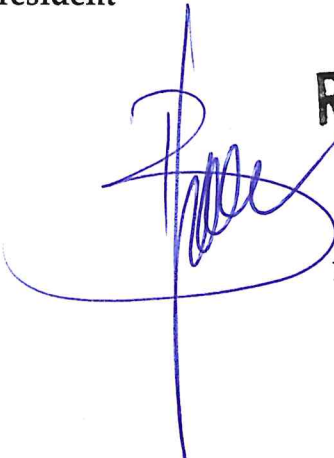
Par ailleurs, une telle diffusion constitue une violation du droit applicable en matière de publicité de produits médicamenteux.

À cet égard, je vous enjoins de faire cesser sans délai la promotion de ladite formulation sur l'ensemble des supports audiovisuels de la chaîne dont vous détenez la direction, ou un quelconque mandat.

À défaut pour vous de cesser la diffusion de cette publicité mensongère dans un délai de 72 heures à réception de la présente, l'Association REACTION19 reprendra sa pleine liberté d'action pour entreprendre toute démarche utile, tant sur le plan civil que sur le plan pénal.

Je vous souhaite bonne réception des présentes et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**ASSOCIATION REACTION19**  
Association Loi 1901  
**Monsieur Carlo Alberto DRUSA**  
Président



**REACTION 19**  
N° P. W751256495

